

MINISTERE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



00448

N° _____/MFP/SG/DGFP/DFP

ATTESTATION

Le Directeur Général de la Formation Professionnelle, atteste que Monsieur **BOURDON Jean-Paul, André, Omer**, de nationalité française, Autre Président de la **Société COTEXA SAS**, située à Libreville, BP. : 1 667, Tél. : 011 72 62 29 / 074 98 54 99, bénéficie d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation pour offrir des formations qualifiantes dans son domaine d'activités.

La **Société COTEXA SAS**, est autorisée à former et délivrer des attestations de formation aux ayants droit.

En foi de quoi, la présente autorisation, **d'une validité de deux (2) ans à compter de la date de signature**, est établie à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Libreville, le 16 NOV. 2022

Le Directeur Général

Jean Lambert NDOMBY